Harvey Trevo
Presented to
J. M. LeMoine

MEMOIRES DE LA SOCIETE ROYALE DU CANADA

LE PREMIER GOUVERNEUR ANGLAIS DE QUEBEC---LE GENERAL JAMES MURRAY

1759-66.

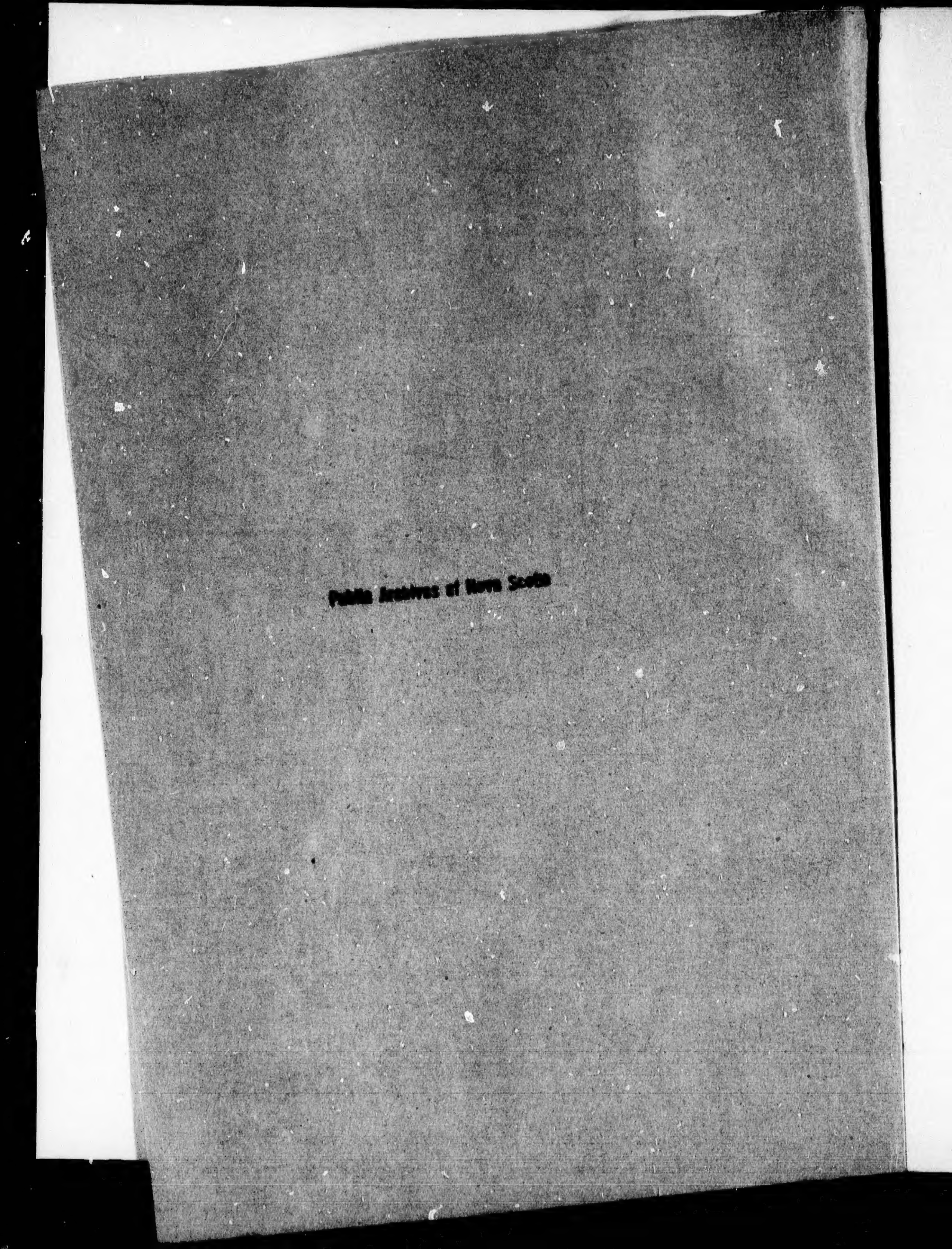
ETUDE HISTORIQUE

LUE A OTTAWA, LE 28 MAI 1890

Par J. M. LEMOINE, Premier-Président de la Section Française.

(Cinquante copies.)

No............



VII — *Le Premier Gouverneur Anglais de Québec, James Murray,*

Par J. M. LE MOINE.

(Lu le 28 mai 1890.)

James Murray, général de brigade sous James Wolfe, naquit à Ballencrief, East Lothian, Ecosse, le 21 janvier 1721, d'illustre descendance écossaise.

Il était le cinquième fils de lord Elibank, ancien pair de la Calédonie. Son ancêtre était fier d'avoir été un des nobles qui s'opposèrent à ce que le roi Charles Ier fût livré à la vengeance du parlement anglais.

Le baron Elibank, son père, lui ayant laissé le choix d'une carrière, il embrassa de bonne heure celle des armes, servit d'abord à Rochefort, et dans les campagnes de la Flandre ; avec Wolfe et Townshend, il prenait part à la fameuse bataille de Fontenoy, le 11 mai 1745 — glorieux combat pour la France.

Ce fut surtout son sang-froid, sa bravoure sous l'œil de Wolfe, au siège de Louisbourg, en 1758, qui lui valut de la part du futur rival de Montcalm, le commandement du troisième corps d'armée, à Québec, en 1759.

Le général Wolfe s'empressa de manifester l'estime qu'il lui portait — en le plaçant à l'avant-garde des troupes, au périlleux débarquement de Sillery le 13 septembre, de la même année, bien que Murray fût d'un rang militaire inférieur à celui du marquis de Townshend, auquel Wolfe assigna le commandement de l'arrière-garde. Le général anglais, qui s'y connaissait en hommes, affectionnait peu Townshend ; ayant carte blanche — insigne faveur — sur le choix du personnel de son état-major, Wolfe n'avait consenti à recevoir le favori de la cour, le vain et prétentieux marquis, qu'à la condition qu'il lui fût permis d'amener avec lui en Amérique le colonel Guy Carleton, dont il avait deviné le talent et le mérite, mais que le roi n'aimait pas.

Il est facile, en consultant le journal [1] tenu par le capitaine John Knox, du 43e régiment — qui servit pendant les deux sièges de Louisbourg et de Québec — et aussi, le propre [2] journal de Murray, de suivre pas à pas le consciencieux général de brigade James Murray, en 1758, 1759 et 1760. Ce dernier a été imprimé à Québec, par la Société Littéraire et Historique.

Les clefs de Québec ayant été, dit Knox, remises le soir du 17 septembre au général Townshend, le lendemain matin, les grenadiers de Louisbourg firent leur entrée triomphale, précédés d'un détachement d'artillerie commandé par l'habile colonel (plus tard général) d'artillerie George Williamson, suivi d'un canon sur lequel flottait le

---

[1] Le Journal de Knox pour 1759, porte : Le capitaine Palliser, avec ses marins, s'établit dans la basse ville ; les montagnards d'Ecosse s'installèrent dans plusieurs modestes maisons qui faisaient face à l'Esplanade, tandis que leurs officiers occupaient des salles où se faisait, le dimanche, le service divin selon le rite anglican.

[2] " A Historical Journal of the campaigns in North America in the years 1757-8-9-60, by Captain John Knox, London, 1769."

pavillon anglais ; on arbora également le drapeau britannique sur la citadelle. Le capitaine Palliser (plus tard célèbre amiral) alla prendre possession de la basse ville, à la tête d'un détachement de la marine, hissant l'étendard d'Angleterre au haut de la côte de la Montagne[1].

Ce fut ce jour-là peut-être que le général Murray enleva, de l'une des portes, le bouclier fleurdelisé, expédié plus tard en Angleterre à la ville de Hastings, dont Murray était un des *jurats*, et que j'ai décrit ailleurs[2]. Un autre bouclier français, assez semblable, quittait Québec à la même époque, et figure maintenant au *Royal Naval Dock Yard College*, à Portsmouth. Il vient de m'être signalé par un des descendants, en ligne collatérale, de notre ancien gouverneur, le lieutenant Philip Wolfe Murray, du cuirassé anglais *Bellerophon*, en rade à Québec, en septembre dernier. L'érudit officier de marine a eu l'obligeance de me fournir une photographie de ce bouclier avec d'utiles notes à ce sujet.

Wolfe mort, Monckton — qui par droit d'ancienneté eu dût lui succéder — grièvement blessé, en route pour la Nouvelle-York, Townshend impatient de s'embarquer avec l'amiral Saunders, pour aller cueillir à Londres les honneurs et les fruits d'une victoire due à Wolfe, le commandement suprême et la régie de la ville conquise échurent au général Murray. Certes, le pouvoir ne pouvait tomber en des mains plus dignes. Dès qu'un conseil de guerre composé des amiraux de la flotte et des officiers supérieurs de l'armée eût décidé qu'il fallait braver les rigueurs d'un hiver canadien et se risquer à hiverner dans Québec — alors un monceau de ruines et de décombres calcinés — il fallut se préparer à toutes les éventualités possibles : le froid, la faim, le scorbut, l'isolement. On aurait de la peine à se figurer l'état de la ville après le siège. Voici une peinture qui n'est pas surchargée, empruntée à une lettre que l'évêque de Québec adressait au ministre de la guerre en France, le 9 novembre 1759 :

"Québec, dit Mgr de Pontbriant, a été bombardé et canonné pendant l'espace de deux mois ; cent quatre-vingt maisons ont été incendiées par des pots-à-feu ; toutes les autres criblées par le canon et les bombes. Les murs de six pieds d'épaisseur n'ont pas résisté ; les voûtes dans lesquelles les particuliers avaient mis leurs effets ont été brulées, écrasées et pillées pendant et après le siège. L'église cathédrale a été entièrement consumée. Dans le séminaire, il ne reste de logeable que la cuisine, où se retire le curé de Québec avec son vicaire. Cette communauté a souffert des pertes encore plus grandes, hors de la ville où l'ennemi lui a brûlé quatre fermes et trois moulins considérables, qui faisaient presque tout son revenu. L'église de la basse ville est entièrement détruite ; celles des récollets, des jésuites, du séminaire sont hors d'état de servir sans de grosses réparations. Il n'y a que celle des ursulines, où l'on peut faire l'office avec quelque décence, quoique les Anglais s'en servent pour quelques cérémonies extraordinaires. Cette communauté et celle des hospitalières ont été aussi fort endommagées ; elles n'ont point de vivres, toutes leurs terres ayant été ravagées. Cependant, les religieuses ont trouvé moyen de s'y loger tant bien que mal, après avoir passé tout le temps du siège à l'Hôpital-Général. L'Hotel-Dieu est infiniment resserré, parce que les malades anglais y sont. . . .

" Le palais épiscopal est presque détruit et ne fournit pas un seul appartement logeable ; les voûtes ont été pillées.

---

[1] " Governor Murray's journal of the siege of Quebec, 18th September, 1759, to 25th May, 1760." Middleton et Dawson, Québec, 1874.

[2] *Quebec Past and Present*, pp. 357-8. [*Canadiana*, pour octobre 1889, pp. 145-8.]

"Les maisons des récollets et des jésuites sont à peu près dans la même situation ; les Anglais y ont cependant fait quelques réparations pour y loger les troupes ; ils se sont emparés des maisons de la ville les moins endommagées....

"Les particuliers de la ville sont sans bois pour leur hivernement, sans pain, sans farine, sans viande, et ne vivent que du peu de biscuit et de lard que le soldat anglais leur vend de sa ration. Telle est l'extrémité où sont réduits les meilleurs bourgeois."

Le 20 septembre, les 700 soldats français qui avaient mis bas les armes furent embarqués dans des navires anglais et renvoyés en France, selon le traité de capitulation.

Le 21 septembre, la formule[1] du serment de neutralité ayant été fixée, on procéda à enregistrer les noms des miliciens canadiens, à leur faire prêter le serment, puis, à les congédier dans leur foyers, après les avoir désarmés.

Ce serment, franchement prêté à Québec, cette foi jurée à un drapeau autre que celui de la France, par les Canadiens de 1759, évoquent tout un monde de souvenirs, mis en regard du serment refusé, modifié, prêté, puis renié par l'Acadien de 1713, à la volonté d'une ancienne mère patrie ingrate, oublieuse, mais non oubliée.

Le 23 septembre, Murray divisa la ville par quartiers, pour le logement des troupes, assignant à chaque régiment un chef militaire chargé de la régie du quartier. Il fit aussi abattre les murs des maisons qui menaçaient ruine, et fit réparer celles qui, moins endommagées, étaient habitables, mettant pour cela à contribution les maçons de Québec et les fournaux à chaux de Beauport.

Il fut permis aux personnes dont les demeures étaient inhabitables, à la suite du bombardement qui avait duré soixante-trois jours, de se réfugier à la campagne, sans toutefois emporter avec eux les provisions de bouche indispensables à la subsistance de l'armée anglaise.

Le 26 septembre, il forma un corps de 500 bûcherons, dont 150 pris parmi les troupes anglaises, pour aller couper du bois de chauffage à l'île Madame, au taux d'une piastre la corde, livré dans les bateaux, avec, en outre, pour le soldat, comme ration additionnelle, une roquille de rhum par jour ; les surintendants de la coupe devaient recevoir une solde de trois chelins extra par jour.

Du 29 septembre au 30 octobre, les troupes furent employées à charroyer les provisions de bouche et les munitions de guerre, du débarcadère à la haute ville, par la côte de la Montagne, service pénible, fatigant à l'excès.

Le 14 octobre, ordre fut donné aux capitaines de milice et aux curés de fournir au commandant de la place un relevé exact, indiquant le nombre, l'âge, et le sexe des habitants, ainsi que le nombre et la quantité de leurs bestiaux et produits agricoles.

Le transport du bois coupé à l'île Madame se faisait, à cause de la distance, avec tant de lenteur, que l'on rappela les bûcherons et qu'on les fixa à l'île d'Orléans.

Le 22 octobre, le général fit distribuer une circulaire dans les campagnes, enjoignant aux miliciens d'avoir à remettre leurs armes, avant le 30 du mois, aux capitaines de milice.

Les derniers vaisseaux de l'escadre faisaient voile pour l'Angleterre, le 26 octobre ; c'étaient le *Fowey*, l'*Orford* et le *Medway*.

[1] La formule de ce serment, au tome II du Journal de Knox, p. 554, porte : "*We do severally swear, in the presence of Almighty God, that we will not take up arms against George II, King of Great Britain, &c., &c., or against his troops or subjects, nor give any intelligence to his enemies, directly or indirectly.*"

Murray note dans son journal, le 31 octobre, l'accident arrivé à un vaisseau espagnol. Il avait donné sur un écueil, près de la Pointe-aux-Trembles, et faisait eau. Le gouverneur de Québec, craignant que l'équipage de ce vaisseau lui fût à charge, pendant l'hiver qui approchait, enjoignit au capitaine Macartney, officier de frégate, de prêter main forte au capitaine du navire étranger, afin que, radoubé, ce navire pût ramener en France les Français qui l'avaient nolisé à cet effet ; mais sa oque était trop avariée, et Murray permit aux émigrants de noliser un autre vaisseau pour faire le trajet.

Le 4 novembre, le général anglais envoyait un capitaine à la tête de 200 soldats à Beauport, pour raser les redoutes construites par Montcalm, depuis la rivière Saint-Charles jusqu'au saut de Montmorency.

Ce jour-là, soixante et une bariques de vin trouvées dans les magasins du roi de France furent distribuées parmi les officiers de la garnison ; l'Hôpital-Général reçut du général cinquante cordes de bois, pour l'usage des malades.

Après les mesures prises pour protéger Québec contre un coup de main, la préoccupation incessante du gouverneur, pendant l'hiver qui suivit le siège, semble avoir été l'état sanitaire de ses troupes et la question du combustible.

Ce qui surtout épuisait les troupes, c'était le charroyage, sur des traîneaux, du bois de chauffage coupé dans la forêt de Sainte-Foye ; on attelait les militaires aux traîneaux comme des bêtes de somme.

Knox mentionne une rumeur qui circulait au sujet des puits et des sources d'eau vive à la haute et à la basse ville. On aurait prétendu que les Français, avant leur départ, les avaient empoisonnés, en y jetant des carcasses de chiens et de chats. Rumeurs sans aucun fondement.

Ceci nous reporte à un autre incident du siège, où, si l'on en croit une tradition du général Murray, un boulanger français aurait empoisonné le pain. Les autorités judiciaires ayant émigré en France, avec une partie de l'armée, le général s'était enquis du genre de supplice que le code pénal français infligeait aux empoisonneurs ; on lui aurait répondu qu'on les brûlait vifs. Murray, embarrassé de ce qui lui restait à faire pour réprimer un crime aussi atroce, se serait décidé à faire rôtir le boulanger dans son propre four, envoyant en Angleterre un rapport spécial sur la sentence. Or, comme la loi criminelle anglaise ne reconnaissait pas comme légal ce genre de punition, et que, partant, celui qui infligeait à un criminel un supplice non reconnu par la loi, devenait un meurtrier aux yeux des tribunaux, le roi de la Grande-Bretagne aurait fait parvenir au général un pardon sous le grand sceau, pour le tenir indemne contre toute poursuite que l'on pourrait lui intenter à ce sujet.

A la réception du royal parchemin, la tradition rapporte que Murray, peu familier avec le droit criminel anglais, entra en colère, foula le document aux pieds et le mit en pièce.

Toute cette histoire me semble un des nombreux *canards* de l'époque ; il n'y a aucun vestige d'un tel pardon parmi les papiers de famille de Murray ; son propre journal n'en dit mot, ni aucun autre récit du siège de 1750.

Si inexorable que se montrât Murray à punir les offences contre le bon ordre, si impitoyable qu'il fût quand il s'agissait de réprimer l'insubordination ou la licence chez les soldats, ses biographes sont unanimes à lui reconnaître, malgré la vivacité de son caractère, un cœur compatissant, plein de générosité pour les vaincus.

Un mot en passant pour les archéologues :

Knox, en date du 1er octobre 1759, rappelle la mystérieuse inscription qui couronne l'entrée de notre bureau de Poste actuel ; l'édifice qui existait en cet endroit en 1759 — détruit en 1872 pour faire place à la bâtisse moderne — passait pour être la première maison en pierre construite à Québec. Voici comme Knox inscrit à son journal la légendaire inscription :

" Je suis le chien qui ronge l'os,
Sans en perdre un seul morceau ;
Le temps viendra qui n'est pas venu,
Je mordrai celui qui m'aura mordu.

On remarquera les variantes avec l'inscription authentique :

Je svis vn chien qvi ronge LO
En le rongeant je prend mon repos,
Vn temps viendra qui n'est pas venv,
Qve je mordray qvi m'avra mordv."

La pierre angulaire fut découverte en 1872, aussi une plaque en plomb superposée, portant l'incription suivante :

Nicolas Iaqvin dit Philiber, m'a Posé le 20 aovt 1735.

Antiquaires, cherchez !

Il ne sera peut-être pas sans intérêt de mentionner ici quelques-uns des règlements en vigueur, à cette désastreuse époque, pour la régie interne de notre vieille cité, sous le régime militaire.

Un ordre du jour pour la garnison, cité au long par le capitaine Knox, fixe le signal et les divers lieux de ralliement aux cas d'une attaque par l'ennemi, — le mode d'avertissement pour les incendies, — les punitions du soldat pour ivrognerie [1], pour son absence au *tatoo* (appel du soir), et autres offenses contre le code militaire, à cette époque d'une sévérité draconienne. La désertion y était punie de mort.

Les citoyens de Québec devaient éteindre les feux à dix heures chaque soir, faire rapport au gouverneur au sujet de tout étranger logé chez eux, ne garder en leur possession ni armes ni munitions, et ne point se réunir en aucune assemblée extraordinaire.

Défense sous peine de la prison de parcourir, sans lanterne, les rues, la nuit, après le *tatoo*.

Les soldats devaient être pourvus de raquettes, de mocassins, de crampons pour la glace, de pelles pour enlever la neige.

La capitulation et la proclamation du général ayant garanti aux habitants de Québec la possession de leurs biens et la pratique de leur culte, une punition exemplaire était

[1] November 14th.—" As drunkenness and theft continued to reign predominant vices in the garrison, highly prejudicial to the service, I recalled all licenses, and ordered for the future every man who was found drunk to receive twenty lashes every morning till he acknowledged where he got it, and forfeit his allowance of rum for six weeks. As I found no place so proper as the Jesuits' college to lodge the provisions, that the Fathers are but few in number, and the society being in general remarkable for intrigue, I acquainted them of the necessity I was under to take possession of the whole building, and gave them leave to depart when they please."—(*General Murray's Journal of the Siege of Quebec*, 1759.)

infligée à quiconque les pillerait ou insulterait à leurs croyances. Aux processions religieuses, dans les rues, les officiers devaient se découvrir "par déférence"[1] et comme marque de courtoisie envers un peuple consentant à vivre sous la protection des lois anglaises ; au cas où cet acte de courtoisie causerait des scrupules à quelque officier, celui-ci devait se retirer à l'approche de la procession.

Knox ajoute en note que cette décision est conforme à un ordre, en pareil cas, publié par Son Altesse Royale, le duc de Cumberland, et donné à l'armée anglaise de service dans les Pays-Bas.

Janvier approchait, avec ses frimas, ses amas de neige ; la mortalité parmi les troupes continuait, s'aggravant même de jour en jour.

Comme le sol était gelé à une grande profondeur, on enterrait provisoirement sous la neige les pauvres diables qui succombaient aux engelures, à la dyssenterie et plus tard au scorbut.

Le 27 avril 1760, sur 6,154 soldats qui composaient la garnison de Québec, 2,299 étaient à l'hôpital.

On en inhuma plus d'un mille cet hiver-là.

Murray avait précédemment détaché un officier du génie, avec 200 hommes, pour prendre possession de l'église de Sainte-Foye et la fortifier ; 400 hommes formaient un autre poste avancé à l'église de l'Ancienne-Lorette ; des pelotons détachés occupaient les divers *block-houses* érigés sur les plaines d'Abraham en novembre.

Le général ayant senti la nécessité de pourvoir la ville d'un juge de police pour régler les différends qui pourraient surgir, nomma pour cet office le colonel Young, aidé de quelques-uns des citoyens les plus respectables de Québec.

La désertion parmi les troupes, la rapine du soldat, l'usage immodéré des spiritueux, leur débit dans les cabarets français ; tels étaient les désordres les plus fréquents.

Le 16 novembre, un troupier du 48e régiment, convaincu d'avoir pillé un Français fut pendu ; le même jour, un Français, jadis tambour au service du roi de France, trouvé coupable d'avoir incité un soldat anglais à déserter, fut sommairement exécuté.

En novembre, les habitants de l'Ancienne-Lorette furent requis de prêter le serment de neutralité et de livrer leurs armes ; on brûlait les demeures des miliciens absents et servant sous Lévis.

La loi martiale, dans toute sa rigueur, règnait en dedans et au dehors des murs ; l'hiver se passait tristement, au milieu d'alarmes constantes.

Il y eut plusieurs escarmouches dans les environs de Québec : au Calvaire, à Saint-Augustin, à la Pointe-aux-Trembles, à Saint-Joseph de Lévis, où Murray envoya des troupes et des canons sur la glace du fleuve, qui s'était gelé le 3 février.

Cependant la nouvelle des vastes préparatifs de Lévis, à Montréal, venait de temps en temps jeter l'inquiétude parmi la garnison de Québec. Enfin Lévis quitta Montréal, le 17 avril, avec sa nombreuse armée.

Le 26, il débarquait à la Pointe-aux-Trembles, arrivait à Saint-Augustin le 27, et tra-

[1] "When any of their processions are made in the public streets, it is *ordered that the officers pay them the compliment of the hat*, because it is civility due to the people who have chosen to live under the protection of our laws ; should this piece of ceremonie be repugnant to the consciences of any one, they must retire, when the procession approaches."—(*Knox's Journal of Campaigns* in North America, vol. II, p. 192.)

versait avec son avant-garde la rivière du Cap-Rouge, à six milles plus haut que son embouchure, car Murray avait des bouches à feu en position au Cap-Rouge, qu'il avait fortifié.

Les incidents du 27 et la bataille du 28 avril, laquelle dura près de deux heures, ont été si bien décrits que je n'en dirai que quelques mots en passant.

Le samedi, 27 avril 1760, fut une journée de transes et de tristesse pour les malheureux vaincus, qui avaient reçu ordre de sortir de la ville, pendant le combat qui se préparait.

Sur un corps de 7,000 soldats que la garnison comptait l'automne précédent, il restait, le 24 avril, d'après les rôles, dans Québec et aux alentours, un effectif de 3,266 hommes propres au service actif; le scorbut, la dyssenterie, les fièvres en avaient enlevé plus de 700 pendant l'hiver; le reste gisait à l'hôpital, ou disséminé dans les postes des environs.

La veille, pendant une nuit obscure, le capitaine Macartney, de la frégate *Racehorse*, ayant entendu des gémissements sur le fleuve encore encombré de glaces, envoya un canot à la découverte; on trouva, sur une banquise, presque mort, un des canonniers du chevalier de Lévis, entraîné devant la ville par la marée, l'embarcation qui le portait ayant sombré. On le transporta, à trois heures du matin, sur une civière, aux quartiers du général, rue Saint-Louis.

Murray arraché à son sommeil, apprit avec surprise l'approche de l'armée française; puis le pauvre sergent ayant fait cet aveu, expira.

On sonna l'alarme, et quelques instants après le point du jour, par une pluie froide, plus de la moitié de la garnison, suivie de dix bouches à feu, s'élançait des portes de Québec, pour aller rejoindre les détachements stationnés à Sainte-Foye, au Cap-Rouge, à Sillery, et au Foulon.

Des hauteurs de Sainte-Foye, l'artillerie anglaise canonna le bois marécageux de la Suette, qui abritait et enveloppait l'armée de Lévis.

Ayant rappelé tous ses détachements, Murray reprenait, l'après-midi même, le chemin de sa forteresse, après avoir fait sauter l'église de Sainte-Foye, qui contenait des munitions de guerre, qu'on ne pouvait enlever. L'armée française prit possession des hauteurs abandonnées, s'y établit dans les maisons des paysans qui bordaient le chemin Sainte-Foye, tandis que plusieurs corps de miliciens s'emparaient du plateau de Sillery.

Il restait au général anglais trois méthodes de se défendre: se renfermer dans Québec et y tenir bon jusqu'à l'arrivée des renforts d'Angleterre; se retrancher sur les Buttes-à-Nepveu et les plaines d'Abraham, ou bien, sortir de la ville et rencontrer Lévis en bataille rangée.

Aux yeux de Murray, les murs délabrés de Québec n'étaient que "a wretched fortification" — une misérable fortification. Il opina pour une bataille rangée.

A six heures et quart, dimanche matin, le 28 avril, il partait, à la tête de près de 3,000 hommes suivis de vingt pièces de campagne et de deux pierriers servis par 500 soldats, pour rencontrer Lévis, dont l'armée appuyée par trois petites pièces de campagne seulement, comptait à son arrivée, le matin, sur le champ de bataille, 5,000 combattants. Les miliciens accourus des environs et les sauvages accrurent l'armée de 2,000. Les Indiens — des sauvages convertis, dit Parkman — sans prendre part à la mêlée, excellèrent dans leur activité à scalper les morts et les blessés, après la victoire.

Je suis redevable à l'arrière-petite-fille du général Murray, Mme Mahon, veuve du

colonel Mahon, du génie, en garnison à Québec en 1864, du certificat qui suit. Murray semble avoir pardonné aux *Peaux-Rouges* leurs exploits de Sainte-Foye :

Copy of Certificate granted by general Jas. Murray to the Lorrette Indians.

" These are to certify that the chief of the Huron tribe of Indians, having come to me in the name of his nation, to submit to His Britannic Majesty and make peace, has been received under my protection with his whole tribe and hence forth no English officer or party is to molest or interfere with them in returning to their settlement, at Lorrette, and they are received upon the same terms with the Canadians, being allowed the free exercise of their Religion, their Customs and liberty of trading with the English Garrisons, recommending to the officers commanding the posts, to treat them kindly.

" Given under my hand at Longueuil this 9th day of September 1760, by the General's Command."

" (Signed) JAS. MURRAY.

" (Signed) JOHN COSNAND, ajt.-genl.

" The aboved copied from the original produced at a special session of the Peace, by Vincent, of Lorette.

" Saturday, 28th January, 1804. " J. I."

Il existe plusieurs comptes rendus de ce combat acharné qui dura près de deux heures. L'armée anglaise, ayant quitté les Buttes-à-Nepveu, perdit l'avantage de sa position et de la supériorité de son artillerie ; près d'un tiers de son personnel succomba. Elle laissa à l'ennemi ses pièces de campagne et retraita en désordre vers la ville.

Les détails de ce combat glorieux pour les Français sont donnés au long par l'historien Garneau. Le chevalier de Lévis en a fourni un excellent récit, et Parkman a déployé une rare habilité dans ses recherches sur la bataille de Sainte-Foye. Voir les pièces à l'appendice.

L'arrivée de la frégate *Lowestoff*, le 9 mai, suivie de deux ou trois autres vaisseaux de guerre, força Lévis à lever le siège le 16 mai et à hâter sa retraite.

Le général Murray, qui affectionnait peu les jésuites, paraît cependant avoir subi l'influence d'un des leurs — le missionnaire des Abénaquis, à Saint-François-du-Lac, Pierre Antoine Roubaud. Ce misérable avait fait le trajet des Trois-Rivières à Québec, dans un canot d'écorce, pendant l'été de 1762, espérant, disait-il, s'y faire arrêter comme prisonnier politique et par ce procédé acquérir de la notoriété. A la demande des jésuites de Québec, le gouverneur, après avoir reçu son adhésion voulut le renvoyer, en octobre, au général Haldimand, qui commandait aux Trois-Rivières ; ce dernier refusa de le recevoir. On sait le rôle ignoble que ce traitre joua non seulement au Canada, mais encore à Londres.

Roubaud mourut à Paris vers 1796.

Une des épreuves les plus rudes qu'eut à subir le premier gouverneur anglais de Québec fut la formidable révolte qui se déclara parmi ses propres soldats, en 1763.

Le 18 septembre de cette année, le général ayant annoncé à la garnison, composée du 15e et du 27e régiments et du 8e bataillon des *Rangers*, une réduction de quatre deniers dans leur solde, d'après les ordres de sir Jeffrey Amherst, commandant en chef à New-York,

les soldats, le soir même, après l'appel du rôle, s'attroupèrent en armes, et défilèrent devant les quartiers du général.

Le complot était vraisemblablement connu des marchands de Québec. Ils firent aux troupiers d'énergiques remontrances, et reçurent en réponse une avalanche de pierres, malgré les protestations des officiciers, qui durent tirer leurs sabres.

Les émeutiers se rendirent ensuite en groupes bruyants aux résidences de leurs chefs. Puis, la troupe entière se dispersa, mais pour se réunir tout armée et tambours battants, près de la porte Saint-Jean.

Son Excellence, qui, au commencement du tumulte, accompagné de quelques officiers et sous-officiers, revenait d'inspecter les corps de garde, tenta d'apaiser le soulèvement : les militaires exaspérés déchargèrent leurs mousquets, sans toutefois blesser personne.

Malgré les instances pressantes du gouverneur, les révoltés refusèrent d'entendre raison, exprimant à hauts cris leur intention de se mettre en marche pour New-York avec deux pièces d'artillerie, pour y soumettre leurs griefs au général en chef, sir Jeffrey Amherst, tout en proclamant leur attachement à leurs officiers, mais dénonçant ouvertement la réduction de paie qui leur rendait l'existence impossible, disaient-ils.

Une nuit d'alarme s'ensuivit, mais sans soulèvement. Murray ayant, le lendemain, rassemblé ses officiers et les sergents, leur signala toute la gravité de la situation, ajoutant que si l'insubordination se continuait dans la garnison de Québec, la plus forte en Amérique, il pourrait en résulter une révolte générale chez toutes les troupes anglaises du continent, et que la sûreté de la ville et le service de Sa Majesté exigeaient un déploiement non ordinaire d'énergie et les mesures repressives les plus rigoureuses.

Il fut donc convenu que, ce jour-là et le suivant, les officiers useraient auprès des troupes de toutes les ressources de la persuasion. Puis, vint l'ordre pour l'exercice de la garnison entière sur la Grande-Place, le lendemain à dix heures du matin.

Le général s'y rendit et donna lecture en personne du code militaire (*articles of war*), signalant aux soldats l'énormité de l'offense qui était en voie de se commettre, ainsi que sa détermination, et celle de ses officiers, de rappeler les mutins à leur devoir, dût-il périr à la peine.

Puis, s'avançant fièrement vers le régiment d'Amherst, il s'écria qu'il y allait de la vie du premier soldat qui refuserait de se soumettre.

Et fixant en terre les bannières du régiment en regard l'une de l'autre, il donne l'ordre de marcher droit entre les deux drapeaux : le régiment s'ébranle en signe de soumission. Murray élève la voix, félicite les troupes de leur retour à de meilleurs sentiments ; le reste de l'armée suit le bon exemple ; tout le passé est oublié !

L'année suivante, Québec était redevable à deux Ecossais de la création du premier journal canadien.

Le 21 juin 1764, M. William Brown, de Philadelphie, l'oncle de Neilson, s'associait à un industriel de Québec, William Gilmore, qu'il avait connu en Ecosse ; ces pionniers de la presse canadienne publièrent à leur imprimerie, rue Saint-Louis, le *Quebec Gazette*, quatorze ans[1] avant la fondation du *London Times*. Le prospectus de leur journal avait, paraît-il, été préparé à Philadelphie, dans les bureaux du fameux Benjamin Franklin. L'antique gazette de Neilson, après avoir existé cent dix ans, s'incorporait, en 1874, avec

[1] En 1751 M. John Bushnell établissait, à Halifax, N. E., le *Halifax Gazette*.

le *Quebec Morning Chronicle*, créé en 1847, par feu James Bell Forsyth, et imprimé par F.-X. Saint-Michel.

Voyons maintenant le premier gouverneur anglais de Québec, dans son rôle de grand propriétaire aux environs de la ville.

En 1765, M. David Alves, de Montréal, vendait au général Murray, moyennant £500, une métairie fort étendue, avec une villa précédemment occupée par le juge en chef, William Gregory.

Ce beau domaine situé à deux milles de Québec, courait du côté nord de la Grande-Allée jusqu'au bois Bijou, près des hauteurs de Sainte-Foye, et formait quatre cent cinquante arpents en superficie. Il comprenait une habitation jadis appartenant à la famille de la Gorgendière. Au temps de Murray, la ferme se nommait *Sans-Bruit;* en 1768, Murray y tenait un fermier, John King, qui y recevait dans ses pâturages les vaches laitières de Québec, moyennant $2 pour la saison, payables à la Saint-Michel (*Gazette de Québec* du 4 avril 1768).

Le général Richard Montgomery et ses fiers *Bastonais* y avaient leurs quartiers-généraux en décembre 1775 ; Montgomery les quittait le 31 du même mois, pour n'y revenir jamais. *Sans-Bruit* a retenu son nom ; mais la somptueuse résidence bâtie à l'ouest par le colonel Henry Caldwell, le successeur de Murray, s'appelle Belmont ; trois générations de Caldwell y séjournèrent ; et, en 1857, quarante-sept arpents du domaine étaient acquis pour le nouveau cimetière de Belmont, tandis que le propriétaire M. J. W. Dunscomb, percepteur des douanes à Québec, vendait le vieux château à M. Wakeham, qui en fit une maison de santé.

Ce domaine avait, en 1649, été concédé à un M. Godfroy par les jésuites ; en 1670, il appartenait au célèbre intendant, Jean Talon.

Le général Murray avait choisi le vieux monastère des ursulines comme quartiers d'hiver pour ses montagnards d'Ecosse blessés, et comme lieu de réunion de son conseil militaire. " La sentinelle qui se tenait jour et nuit à la porte du monastère, en 1759, a disparu ; le vieux cloître a perdu son aspect militaire d'autrefois[1], mais un agréable souvenir de ce signalé protecteur de nos religieuses et ami de leurs plus chers intérêts "[2] y a survécu.

Les annales des ursulines nous peignent naïvement la solicitude de ces femmes dévouées, devant le costume leste des *Highlanders*, leurs pensionnaires, si peu en harmonie avec la rigueur de nos hivers ; " de bonne heure dans l'automne, elles s'étaient mises à tricoter de grands bas, pour couvrir les jambes de ces *pauvres étrangers*." Le capitaine McDonald fut si flatté de ces bons procédés des ursulines envers ceux de sa compagnie, qu'il saisissait toutes les occasions possibles de les obliger et de leur faire plaisir ; de concert avec le capitaine Barbutt, " il était attentif à prévenir les besoins de la communauté, leur procurant à propos les provisions, bois de chauffage et autres nécessités."

Les bornes de clôture furent toujours scrupuleusement respectées par les nouveaux habitués du cloître. Il arriva cependant un jour une infraction qui fit grand émoi dans le monastère et causa plus d'une inquiétude au délinquant. Une sœur descendant un jour pour sonner l'angélus, crut apercevoir, en ouvrant la porte de l'avant-chœur, la figure

---

[1] *Les Ursulines de Québec* depuis leur établissement jusqu'à nos jours, 1866, tome III, p. 13.
[2] *Les Ursulines de Québec* " " " 1866, tome III, p. 18.
[3] *Les Ursulines de Québec* " " " 1866, tome III, pp. 19-20.

d'un soldat. Surprise et effrayée, elle jette un cri et s'enfuit précipitamment. La sentinelle, accourue au bruit, appréhenda le malheureux jeune homme qui s'était furtivement et imprudemment glissé dans ces lieux interdits aux profanes. Ce dernier eut beau protester qu'il ne voulait que voir passer les nonnes, on le traîna au corps de garde et de là devant les chefs. Le général Murray, indigné de cette infraction à la discipline et de ce manque d'égards pour la communauté, assembla la cour martiale et condamna sans miséricorde le pauvre malheureux.

Cette nouvelle excita une grande compassion au monastère, et les religieuses furent unanimes à appuyer la requête de la révérende mère supérieure en faveur du coupable. La mère Migeon de la Nativité écrivit donc, de sa main tremblante et vénérable, la lettre la plus persuasive et la plus touchante, invoquant la clémence si bien connue du "vainqueur de nos Français."

Le général Murray était à table avec ses principaux officiers, lorsque cette lettre lui fut remise. Extrèmement flatté par ce procédé des religieuses, il lut à haute voix la dépêche.—"Qu'en pensez-vous, Messieurs? demanda-t-il; peut-on se refuser à une requête faite avec autant de grâce? Cette lettre mériterait d'être écrite en caractères d'or. Du moins qu'elle ait son plein effet pour la grâce qu'elle sollicite." Inutile de peindre les sentiments du pauvre soldat à la nouvelle de son pardon, et de dire s'il remercia de grand cœur ses libératrices

On montre encore au monastère la vieille table ronde dans la "salle de quarante pieds" où fut signée, d'après les traditions du cloître, la sentence de mort de la malheureuse Corriveau, qui avait assassiné ses deux maris.

La Corriveau fut pendue sur les Buttes-à-Nepveu, à Québec; sa dépouille, après sa mort, fut suspendue dans une cage en fer, à la jonction de trois chemins, à Lévis; cette cage historique appartient maintenant au musée de Boston.

Voici, d'après l'auteur des *Anciens Canadiens*, M. de Gaspé, le texte de cette sentence, empruntée aux papiers de la famille Nairn, de la Malbaie:

"Quebec, 10th April, 1763.

GENERAL ORDER.

"The Court Martial whereof Lieutenant-Colonel Morris was President, having tried Joseph Corriveau and Marie Josephte Corriveau, Canadians, for the murder of Dodier, as also Isabelle Sylvain, a Canadian, for perjury on the same trial, the Governor doth ratify and confirm the following sentence: That Joseph Corriveau having been found guilty of the charge brought against him, he is therefore adjudged to be hung for the same.

"The Court is also of opinion that Marie Josephte Corriveau, his daughter and widow of the late Dodier, is guilty of knowing of the said murder, and doth therefore adjudge her to receive sixty lashes, with a cat-o'-nine tails, on her bare back, at three different places, viz., under the gallows, upon the Market Place of Quebec and in the parish of St-Valier; twenty lashes at each place, and to be branded in the left hand with the letter M.

"The Court doth also adjudge Isabelle Sylvain to receive sixty lashes with a cat-o'-nine tails, on her bare back, in the same manner and at the same time and places as Marie Josephte Corriveau, and to be branded in the left hand with the letter P."

Cette sentence ne fut pas, cependant, mise à exécution en ce qui regarde les trois condamnés. Deux d'entre eux ayant été ultérieurement reconnus innocents, la sentence suivante fut substituée à la première :

"Quebec, 15th April, 1763.

"General Order.

"The Court Martial, whereof Lieutenant-Col. Morris was President, is dissolved.

"The General Court Martial having tried Marie Josephte Corriveau for the murder of her husband, Dodier, the Court finding her guilty, the Governor (Murray) doth ratify and confirm the following sentence : — That Marie Josephte Corriveau do suffer death for the same, and her body to be hung in chains wherever the Governor shall think fit.

"(Signed) Thomas Mills,
"T. Major."

L'existence n'était pas toujours couleur de rose pour le gouverneur de Québec, qui avait été confirmé dans son importante charge, après la capitulation de Montréal signée le 8 septembre 1760.

Ce furent plutôt les *anciens* sujets, l'élément anglais, qui à cet époque et plus tard lui causèrent des ennuis ; car Murray s'était concilié les *nouveaux* sujets, les Canadiens. L'historien Garneau me semble avoir résumé avec justesse cette pénible période de notre histoire.

" Cependant Murray, dit Garneau, était obligé d'agir avec un entourage de fonctionnaires dont il avait à rougir chaque jour. Une nuée d'aventuriers, d'intrigants, de valets, s'était abattue sur le Canada à la suite des troupes anglaises, et après la capitulation de Montréal. Des marchands d'une réputation perdue, des cabaretiers crapuleux en composaient la classe la plus nombreuse ; les hommes probes et honorables en formaient l'exception. Tous les fonctionnaires publics, les juges, les jurés étaient anglais et protestants. Le juge en chef Gregory, tiré du fond d'une prison, pour être mis à la tête de la justice, ignorait le droit civil et la langue française. Le gouverneur fut bientôt obligé de le suspendre de ses fonctions et de le renvoyer en Angleterre ; le procureur général n'était guère plus propre à exercer sa charge. Les places de secrétaire provincial, de greffier du Conseil, de régistrateur, de prévôt-maréchal furent données à des favoris, qui les louèrent aux plus offrants. Un chirurgien de la garnison, le docteur Adam Mabane et un capitaine en retraite étaient juges des plaids communs. Il remplissaient d'autres emplois qui élevaient leurs appointements à un chiffre considérable.

" Murray, dégoûté de la tâche qu'on lui avait imposée, ne put dissimuler longtemps sa mauvaise humeur. " Le gouvernement civil établi, écrivit-il, il a fallu choisir les " magistrats et prendre les jurés parmi quatre cent cinquante commerçants, artisans et fer- " miers méprisables, principalement par leur ignorance. Il n'est pas raisonable de suppo- " ser qu'ils résistent à l'enivrement du pouvoir mis dans leurs mains, contre leur attente, " et qu'ils manquent de faire voir combien ils sont habiles à l'exercer. Ils haïssent la " noblesse canadienne à cause de sa naissance et parce qu'elle a des titres à leur respect. " Ils détestent les autres habitants, parce qu'ils les voient soustraits à l'oppression dont il " les ont menacés."

....

"Sur des instructions qu'il reçut, Murray convoqua une assemblée de représentants du peuple ; il le fit pour la forme, car il savait que les Canadiens, comme catholiques, refuseraient de prêter le serment du test, et il était décidé à ne pas admettre les protestants seuls. La Chambre ne siégea point.

"Les Anglais portèrent alors des accusations contre lui à Londres, et suscitèrent des dissensions dans la colonie, où l'on vit tout à coup les villes remplies de troubles et de confusion. Murray fut accusé de favoriser le parti militaire. Excités par ses ennemis, les marchands de Londres présentèrent une requête au bureau de commerce tout à la fois contre son administration et en faveur d'une chambre élective dans la colonie. Les choses en vinrent au point qu'il fallut le révoquer plutôt pour la sympathie qu'il paraissait témoigner aux Canadiens que pour des abus de pouvoir.

"Repassé à Londres, il n'eut qu'à mettre sous les yeux des ministres le recensement qu'il avait fait faire de la population du Canada l'année précédente, pour démontrer l'impossibilité d'exclure les catholiques du gouvernement, puisqu'il n'y avait que cinq cents protestants sur soixante-neuf mille deux cent soixante-quinze habitants.

"Un comité du conseil privé du roi déclara, en 1767, que les accusations portées contre Murray étaient mal fondées, mais son acquittement ne le fit pas revenir en Amérique[1]."

Ainsi s'exprime l'historien Garneau sur le compte du premier gouverneur anglais de Québec ; il eût pu ajouter que son acquittement et ses services passés lui préparaient de nouveaux honneurs, d'éminentes charges dans le service impérial.

Un incident dans la longue carrière de notre premier gouverneur anglais, devenu lord Elibank à la mort de ses frères, peint bien la fierté et l'honorabilité de son caractère ; c'est sa conduite, en 1781, à Minorque assiégé par le duc de Crillon, à la tête d'une puissante armée française et espagnole.

Crillon, désespérant de prendre Minorque par les armes, avait tenté de corrompre le fier Ecossais, en lui faisant offrir secrètement un million sterling, pour la reddition de la forteresse.

Murray, indigné, lui répondit comme suit :

"Fort Philippe, 16 octobre 1781.

"Monsieur,

"Quand votre brave ancêtre fut invité par son roi à assassiner le duc de Guise, il lui fit la réponse dont vous auriez dû vous rappeler quand vous avez tenté d'assassiner l'honneur d'un homme dont la naissance est aussi illustre que la vôtre ou celle du duc de Guise.

"Entre vous et moi, pas d'autres rapports que les armes à la main. S'il vous reste des sentiments d'humanité, envoyez, je vous prie, pour vos malheureux compatriotes, nos prisonniers, des vêtements ; mais qu'ils soient déposés au loin, car je n'entends pour l'avenir avoir d'autres relations avec vous, que les plus hostiles."

Voici la réplique du duc de Crillon :

"Monsieur,

"Votre lettre nous remet chacun à sa place et confirme la haute opinion que j'ai toujours entretenue de vous. Votre dernière proposition, je l'accepte de grand cœur."

[1] *Histoire du Canada*, Garneau ; vol. II, p. 44, 4e éd.

Minorque succomba au nombre, mais l'honneur du général anglais resta intact.

James Murray, qui atteignit l'âge avancé de soixante-treize ans, dans une lettre écrite par lui en octobre 1759 à son frère l'amiral, mentionne qu'il souffrait beaucoup de maux d'estomac, avant ses campagnes d'Amérique. Le climat froid, rigoureux, mais fortifiant de la Nouvelle-Ecosse, pendant le siège de Louisbourg, dit-il, le rendit à la santé au point qu'il se disait l'homme le plus robuste de l'armée.

Son portrait, de profil, tel qu'il est reproduit dans le volume de M. G. E. Hart, *Fall of New France*, représente lord Elibank, à l'âge de soixante-quatre ans ; — il lui était né un fils cette année-là. Le portrait annonce un vieillard droit de taille, avec figure énergique et un œil plein de feu et de fierté [1].

Lord Elibank mourut à Beaufort, Sussex, en juin 1794, respecté pour sa bravoure, sa haute intégrité, ses services à l'Etat.

Il avait conquis ses divers grades au bout de son épée, et sans la protection officielle de la cour.

Un de ses biographes raconte que, lors de l'embaumement de ses restes, il s'échappa, des incisions faites à son corps, des balles qu'il avait reçues sur les champs de bataille d'Allemagne et d'Amérique.

La patrie reconnaissante lui décerna une illustre tombe ; il dort de son dernier sommeil, avec bien d'autres braves, sous les voûtes historiques de Westminster Abbey.

APPENDIX

Parkman's estimate of the forces engaged at the battle of Ste-Foye, 28 April, 1760.

" In the Public Record Office (*America and West India*, XCIX), are preserved the tabular returns of the garrison of Quebec, for 1759, 1760, sent by Murray to the War Office.

" They show the exact condition of each regiment in all ranks, for every month of the autumn, winter and spring. The return made out on the 24th of April, four days before the battle, shows that the total number of rank and file, exclusive of non-commissioned officers and drummers was 6,808, of whom 2,612 were fit for duty in Quebec, and 654 at other places in Canada ; that is at Ste-Foy, old Lorette, and other outposts. This gives a total of 3,266 rank and file fit for duty at or near Quebec ; besides which there were between one hundred and two hundred artillery men, and a company of rangers. This was Murray's whole available force at the time. Of the rest of the 6,808 who appear in the return, 2,299 were invalids at Quebec, and 669 in New York ; 538 were on service in Halifax and New York, and 36 were absent on furlough. These figures nearly answer to the condensed statement of Fraser, and confirm the various English statements of the numbers that took part in the battle ; namely, 3,140 (Knox), 3,000 (John Johnson) 3,111, and elsewhere, in round numbers, 3,000 (Murray.) Levis, with natural exaggeration, says 4,000. Three or four hundred were left in Quebec to guard the walls when the rest marched out.

" I have been thus particular because a canadian writer, Garneau, says : " Murray sortit de la ville le 28 au " matin à la tête de toute sa garnison, dont les seules troupes de la ligne comptaient 7,714 combattants, non compris " les officiers." To prove this, he cites the pay-roll of the garrison ; which, in fact, corresponds to the returns of the

[1] Un ancien mémoire signale une des brusqueries du général comme suit : — " General Murray, with the view, no doubt, of putting a timely stop to the disaffection, which he supposed to exist at this period sent an orderly to desire the immediate attendance at the Castle of all the British merchants in Quebec. Upon coming up and waiting some time in the anti-room the General entered in great wrath and told them that he had sent for them merely to tell them from his own mouth that they were all a set of d——d villains ; and that if they did not behave themselves better, he would ship them off from the Colony by the first King's vessel that should be ready to sail for England."— *The Watchman*, p. 251.

same date, of non commissioned officers, drummers, and artillery men are counted with the rank and file. But Garneau falls into a double error. He assumes, first, that there were no men on the sick list; and secondly, that there were none absent from Quebec; when in reality, as the return shows, considerably more than half were in one or the other of these categories. The pay-rolls were made out at the headquarters of each corps, and always included the entire number of men enlisted in it, whether sick or well, present or absent. On the same fallacious premises Garneau affirms that Wolfe, at the battle of the Plains of Abraham had eight thousand soldiers, or a little less than double his actual force.

"Having stated, as above, that Murray marched out of Quebec with at least 7,714 effective troops, Garneau, not very consistently, goes on to say that he advanced against Levis with six thousand or seven thousand men; and he adds that the two armies were about equal, because Levis had left some detachments behind to guard his boats and artillery. The number of French, after they had all reached the field, was, in truth, about seven thousand; at the beginning of the fight, it seems not to have exceeded five thousand.

"The *Relation de la seconde bataille de Québec* says: "Notre petite armée consistait, au *moment de l'action* en 3,000 "hommes de troupes réglées et et 2,000 Canadiens ou sauvages." A large number of Canadians came up from Sillery, while the affair went on; and as the whole French army except the detachments mentioned by Garneau, had passed the night at no greater distance from the field than Ste-Foy and Sillery, the last man must have reached it before the firing was half over." (*Montcalm and Wolfe*, Vol. II, p. 444).

Letter from Brigadier-General the Hon. James Murray, son of Alexander, fourth Lord Elibank, to his brother, Rear-Admiral the Hon. George Murray.

(*Communicated to J. M. LeMoine, President of the Literary and Historical Society of Quebec, by Capt. Colin McKenzie, 78th Highlanders, R. B., an Associate Member of the Society.*)

Quebec, October, the 11th, 1759.

My Dear Brother,

The news of the battle of Quebec will have reached you long before this can come to your hands. I had too great a share in it to condescend to particulars; because I hold it odious to speak of one's self. I have the honor to be appointed Governor of Quebec and the conquer'd country, which is a noble one indeed — infinitely beyond what any Briton imagin'd it to be, whether for the fertility of its soil, or number of its inhabitants. I have now serv'd two campaigns under three officers who were put over my head, and I don't find I have got a regiment yet, tho' I have had the strongest assurances from the Ministers. I think I cannot miss it now, and I believe my enemys will agree that I have earn'd it. I enjoy great health in America; the cruel disorder in my stomach is entirely cured. It was certainly nervous, and the severity of the Nova Scotia frost braced me up, and has made me the strongest man in the army.

* * * * * * * * * * * * * * * *

I have taken it into my head you will hear good news from me in the spring. I am making provision of snow-shoes for a winter expedition and will not allow the Chevalier de Levis to be quiet in his cantonments. I have an eye to his magazines. I have six thousand as brave troops as ever existed. Business may and shall be done with them, that those who have hitherto deprived me of my preferement may repent at it. Your old acquaintance Saunders is much my friend. He is a worthy brave fellow; and if it lys in your way, I wish you would wait upon him, and let him know how much I think myself obliged to him. Make my compliments to all my relations about you, and be assured that I am sincerely yours,

James Murray.

(*The old orthography has been retained in both letters*).

FROM THE SAME TO THE SAME.

Quebec, October 19th, 1760.

My Dear George,

Yours of the 12th July did not come to hand till yesterday Your son Patrick, I told you before, I should take off your hands. The commission is not yet made out for him, but it is settled he is to have it. It would now have been done, had I known his christian name, when I was in Montreal.

You seem to be nettled at the silence of the newswriters; but if you'll coolly consider I am highly honored thereby. Mr. Townshend, Monkton, &c., &c., were in the right, perhaps, to hire these miscreants to relate feates they never performed, and to ascribe to themselves the actions of other men. I don't want such false trappings; it is the praise of my brother soldiers I am ambitious of, and I flatter miself I have their esteem. I have the satisfaction to know that my conduct has the approbation of his Majesty and his Ministers. I have served my country with an honest, hearty zeal, and shall continue to exert the poor faculties I have, in any station I may be placed in. A steady adherance to these principals will succeed in the end; and get the better of all sculkers, jack-daws, and gazetteers. It would no doubt be known hereafter to all the world, who opposed the attack of the lines at Montmorency, and who in the beginning, and to the very last of the campaign, urged the descent above the town at the very place where it was made. And surely no body is ignorant of what the left wing of the army did the day of the 13th of September; it was not *en potence:* it broke the enemy's line, and pursued the fugitives to the gates, and would have compleated their destruction, had it not been called off by superior authority. It must he allow'd that to maintain the conquest in the situation I was left in, was a much more arduous task than the acquisition of it; that was the business of two or three hours, in which fortune was most partial to us; the other was a series of toils, alarms, intrigues, finesses, and, in short, of everything that is comprehended in war. My journal in the hands of the Minister points out all at large. You shall see it when we meet; and you will allow that Monkton and Townshend gave up a field of glory when they abandoned Quebec, which they can never recover, were they to keep in constant pay all the scriblers under the sun. I fought a battle: I lost it. What then? Is every day of battle a day of victory? Did it be asked any soldier if, in my situation, it was right to fight. He will answer without hesitation: "To be sure." Examine the disposition, compare it with the ground which must determine the propriety of it, and I flatter myself it will be allow'd a good one. Was not the critical moment of attack made use of? Did it succeed? Was not the victory gain'd, had the right wing been as active and as vigorous as the 28th of April, 1760, as the left was the 13th of September, 1759? Was not aid instantly given during the action where it was wanted? Were not the cannon judiciously placed? Does not all this denote a presence of mind, and a *coup d'oile?* Where was the General in the battle? Betwixt his own line and that of the enemy — everywhere, where the enemy made a push, animating his men by his presence. He had two horses shot under him, and his clothes riddled by the enemy's musketry. Where was he when the right wing faulter'd? He was placing the cannon on the heights, in the centre, but rode instantly to the right, and there recover'd the confusion. How did the troops retreat into town? In tolerable order by the means of the corps the General himself posted in the two unfinished redoubts, and on an eminence. Did he stay with the corps himself to the last? He did, he was the last man that enter'd the gates. The defence of the place, as it was successful, in England (where everything is right or wrong agreable to the decision of Dame Fortune) will answer for its self. You are to ask the French Generals what share had this campaign in the total reduction of Canada. I am persuaded Mr. Amherst is too just to be silent on that head. He certainly has told that I left him nothing to do, and that the Marquis de Vaudreuil insinuated terms of surrender to me, before Mr. Amherst's army appear'd, which I would not listen to, as I had intelligence of the commander-in-chief's being within six days' march of me, and I was posted at Longviel, by which the junction of the three armys was infallible.

This much I have open'd myself to my brother; it is very wrong for a man to speak of himself, but he that praises himself is unpardonable. I therefore conjure you not to show this letter to any body but Elibank; he and you may make what use of the contents you please, provided you do not let it be known that I have trumpeted my own fame.

I think myself accountable to my family in a very particular manner for my actions, especially as the sphere I have lately acted in has been eminent. It will be your business to dive into the truth of every sentence of this letter, but not to expose me to the reproach of vain glory. I offer my very affectionate compliments to all my relations round you, and am, my Dear George,

Your most affectionate brother and sincere friend,

JAMES MURRAY.

Sandy Johnstone now lives with me, and acts as my Brigade-Major. He is very fat, but we have nothing to do.

Brig-General Murray's "*Journal*" was publishsd under the auspices of the Literary and Historical Society, in 1871.

REMARKS

These two valedictory letters of General Murray addressed to his brother Admiral Murray, appeared, with other correspondence, in the history of the Earls of Cromarty, compiled by Mr. William Fraser, F. S. A. Scot, and issued privately last year by the Duke and Duchess of Sutherland. Admiral Murray afterwards succeeded his elder brother Patrick, and became sixth Lord Elibank. He married Lady Isabella Mackenzie, daughter of George third and last Earl of Cromarty; their daughter, the Hon. Maria Murray, married Mr. Hay, of Newhall, (brother of the seventh Marquis of Tweedale), and succeeding to the Cromarty-Mackenzie estates on the death of her cousin, Kenneth Mackenzie, took the name of Hay-Mackenzie, and was the grandmother of the present Duchess of Sutherland, who in 1864, was created Countess of Cromarty in her own right. This, therefore, explains how General Murray's letters found their way into the Cromarty charter chest.

The letters are, I think, of considerable interest. In the first, written only a month after the battle of the Plains of Abraham, General Murray announces to his brother that he has been appointed Governor of Quebec, he also states that he is at the head of 6,000 trained troops, and that he contemplates a winter expedition against the Chevalier de Levis, and especially has an eye to his magazines. The Chevalier, who was cantoned at Fort Jacques-Cartier, had formed the design of attacking the City as soon as the river should be ice-bound, and when Murray could expect no assistance from the English fleet. The French General was obliged to retreat on Montreal. In the meantime, Murray vigorously pushed forward the repairs of the fortifications of Quebec, but the insufficiency and badness of provisions and the rigour of the climate introduced scurvy and other complaints among the troops, and had reduced his garrison to about one-half, when, on the 26th April 1760, he heard that the Chevalier de Levis, having collected about 10,000 men, had landed at Pointe-aux-Trembles.

We may now turn to the second letter. It was written a year after the first, and six months after the events I am about to summarize. The General commences by stating that it is only the approbation of his Sovereign the Ministers and his brother soldiers that he is desirous of obtaining. and after referring to his share in the battle of the Plains of Abraham. he proceeds to defend the action he took on the day of the 28th of April.

As soon as he heard that de Levis had landed, Murray advanced to Sillery, and there determined to give him battle. He says in his letter: " My journal in the hands of the Minister points out all at large." Reviewing Murray's conduct, General Sir E. Cust, in his " Wars of the eighteenth century," says: " Murray now resolved on " a plan which has been much criticised and justly condemned. He thus explained his view of the case, in his " dispatch to the Secretary of State — that the enemy was greatly his superior in numbers, but considering that the " British forces were habituated to victory, and were provided with a fine train of artillery, he thought that an " action in the field was less risk in the single chance of successfully defending a wretched fortification. Nothing " appears to be more contrary to sound rules of war, than that a Commander of garrison should risk a battle to " prevent his being shut up and besieged. Considering, too, that his troops were sickly, and the army of Mr. de " Levis well conditioned and of triple numbers, it certainly was the rashest resolve that an officer, charged with " the command of a most important fortress, could have entertained."

After reading the above, I am doubtful if many soldiers. at least at the present day, would answer without hesitation " To be sure," to General Murray's question. The critical moment of attack was probably made use of as Murray perceiving the Chevalier advancing in single column, proceeded to attack him before he could properly form. The disaster of the day may also be attributed to the action of the right. The ardor of the troops carried them further, in pursuit than prudence should have dictated, and tho' they succeeded in the commencement, they met with a severe check. The force taking possession of the redoubts defended them with great determination, but were eventually outnumbered and forced to retire. The left also gave way, and Murray, driven back on both flanks, had no alternative but to seek shelter within the walls of his fortress. On the whole he seems to have fought his battle bravely, but the vital mistake lay in fighting at all.

The same night, M. de Levis commenced his trenches before Quebec, but Murray, by extraordinary exertions, succeded in mounting a number of guns, and when the French batteries opened on the 11th of May, they were silenced by the fire of the town. On the 15th, the English fleet, which had wintered at Halifax, arrived at Point Levis, and captured the French vessels lying in the river; M. de Levis, in disgust, raised the siege, and retreated again on Montreal, abandoning his military train and siege artillery. It was now the turn of the English to take the offensive. General Amherst advanced from Oswego with 10,000 men, and reached Montreal on the 6th of September; Murray was already in the vicinity, and the next day Colonel Haviland arrived from Isle-aux-Noix. The Marquis de Vaudreuil, despairing therefore of his ability to stand a siege, demanded a capitulation, which was granted, and this ending the war, Canada became a British Province.

Read in connection with the accounts of the campaign, I think that these two letters of General Murray add something to the history of the stirring times in which they were written; and I trust they may prove acceptable

to the Literary and Historical Society of Quebec, who, I know, are anxious to record and preserve all the waifs and strays of literature, pertaining to the history of their ancient town.

General Murray seems to have been a brave and skilful soldier, and though he committed an error of judgment in fighting at Sillery, his services, during the campaign, were not only praiseworthy, but even brilliant. His military talent and fertility in resource eminently qualified him for the command of a fortress in a state of siege ; and his defense of Fort St. Philip, in Minorca which he held six months against the French and Spaniards, entitle him to a distinguished place amongst the Generals of his day. His personal character for honor stands no less high ; for when, in 1781, the Duke de Crillon, endeavoured to bribe him with £1,000,000, and rank and command in the French or Spanish army, he replied in the words of the Duke's ancestor : " L'honneur me le défend."

COLIN MACKENZIE,
Capt.

49, Pall Mall — London, England,
12 Nov. 1877.

P.S. — I find that Burke's Peerage, gives the sum as £100,000,000, and in quoting General Murray's letter to the Duke omits the report I have given above.